

Visite de Ségolène Royal

Entreprise Centre Ouest Céréales Chalandray – 86

lundi 10 Septembre 2007

15h00 : Accueil par :

- Jean-Claude MAUGE, Président de la C.O.C
- Maurice BILLAUD, Directeur de la C.O.C

Elus Présents :

- Jean-François MACAIRE - Conseiller Régional
- Georges STUPAR – Conseiller Régional
- Marie LEGRAND – Conseillère Régionale
- Claude BERTAUD : Conseiller Général
- Marie PINEAU : Maire de Chalandray

Jacques BARBIER : Président du pôle éco-industrie

Déroulement :

Présentation de l'usine

Visite de l'entreprise en fonctionnement (production d'huile végétale)

Visite des travaux de l'usine d'esther (Ouverture en mars 2008)

Soutien au projet Centre Ouest Céréales

Centre Ouest Céréales a sollicité la Région pour favoriser l'obtention de son agrément. La Région a accompagné Centre Ouest Céréales lors de la phase 1 de l'usine de production d'agro-carburants.

En outre, la coopérative Centre Ouest Céréales est associée au projet **agrocombustibles** piloté par la Région car elle fournira l'huile végétale nécessaire à l'élaboration de ce nouveau produit, composé d'un mélange fioul domestique – huile végétale pour des chaudières au fioul dans le cadre de l'expérimentation qui va être lancée en septembre 2007 auprès de 200 foyers volontaires.

Politique régionale en faveur du développement des agro-carburants :

Depuis 2004, la Région agit activement pour le développement des agro-carburants :

- soutien aux projets des sociétés coopératives SICA Atlantique (avec le projet de la PME Bionergy Pilot) et Centre Ouest Céréales qui ont reçu en septembre 2006 un agrément de l'Etat pour la production annuelle de 120 000 tonnes d'EMHV.
- soutien aux projets de recherche et développement : agro-carburants de 2^{ème} génération à partir de lignocellulose, production d'éthanol à haute qualité environnementale, production d'agro-carburants à partir d'algues, etc.
- soutien à la réalisation d'expérimentations de terrain : achat de presses à huile par les groupements d'agriculteurs, utilisation des agro-carburants dans les TER.
- **soutien aussi au développement d'un agro-fioul** : pour accompagner les ménages qui utilisent des chaudières au fioul, la Région travaille depuis plus d'un an à l'élaboration d'un nouveau produit, composé de 20 % d'huile végétale et de 80 % de fioul. Concrètement, cela permettra d'économiser pour chaque chaudière utilisant cet agrofioul une tonne de CO² par an, étant précisé qu'il y a plus de 200 000 chaudières au fioul en Poitou-Charentes. Avec les distributeurs, après plusieurs mois de tests positifs dans quatre lycées agricoles, la Région engage en septembre 2007 une expérimentation auprès de 200 particuliers de la Vienne qui devrait commencer durer un an, grâce à l'huile produite ici.

- soutien au développement de la filière super-éthanol avec la mise en place sur l'ensemble du territoire de station E85, la région a été la première à permettre aux particuliers dès janvier 2007 d'acquiescer du super-éthanol.

Le développement des agro-carburants dans des conditions cohérentes avec les exigences fixées en matière d'excellence environnementale est au cœur des préoccupations de la Région Poitou-Charentes, c'est pourquoi la Région s'investit dans les débats actuels et a répondu à la consultation publique organisée par la Commission Européenne sur les modalités de développement des biocarburants.

Présentation du projet C.O.C. :

La coopérative Centre Ouest Céréales a reçu un agrément de l'Etat en date du 29 septembre 2006 pour la production annuelle de 60 000 tonnes d'Esters Méthyliques d'Huile Végétale (EMHV). La COC représente 1200 adhérents actifs et une superficie de 120 000 hectares. La collecte totale s'élevait en 2004 à 500 000 tonnes de graines (oléagineux, orge, maïs, blé).

L'usine de production d'agro-carburants de Chalandray :

L'opération représente un montant total de **22 millions d'euros d'investissement**.

Calendrier de mise en service :

- L'huilerie a été mise en service au 1^{er} trimestre 2007 (unité de trituration d'huile),
- L'unité de semi-raffinage va être mise en service à l'automne 2007,
- L'unité d'estérification fonctionnera à partir de du mois d'avril ou mai 2008.

Le projet devrait permettre de créer une trentaine d'emplois sur le site de production, qui en compte une dizaine actuellement.

Il a été convenu que son dossier soit vu sur la phase 2 c'est à dire sur le volet « estérification » car, d'un point de vue environnemental :

- les silos de la COC (une trentaine) sont majoritairement embranchés au réseau RFF permettant un acheminement des graines par trains complets.
- L'huilerie et l'unité d'estérification sont accolées, évitant des rotations de camions entre les sites.
- Le procédé de trituration de graines n'utilise pas d'hexane.
- Les tourteaux, sous-produits de l'estérification seront revendus dans les élevages régionaux, limitant l'importation de produits de substitution (tourteaux de soja notamment).